

Forfaits mobile **SFR BUSINESS BASIC, SFR BUSINESS ACCESS, SFR BUSINESS ACCESS+ et SFR BUSINESS PERFORMANCE.**

Récapitulatif contractuel

Date : 10/2021

Société Réunionnaise du Radiotéléphone (SRR),
21 rue Pierre Aubert, CS 62001 97743 – Saint-Denis
CEDEX 9

Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE¹. Il permet de comparer des offres de services. Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

Services et équipements

Ces forfaits mobile sont réservés aux clients Professionnels et/ou Entreprises (limités à 10 lignes) domiciliés à Mayotte. Les offres sont déclinées avec engagement 24 mois et avec mobile ou sans mobile et sans engagement. Elles incluent les services suivants :

| | SFR Business BASIC | SFR Business ACCESS | SFR Business ACCESS+ | SFR Business PERFORMANCE |
|-----------------------|--|--|----------------------------|---|
| Type de forfait | Forfait bloqué | Forfait non bloqué | | |
| Appels | Jusqu'à 2h depuis et vers les DOM, la Métropole et l'Europe** | Illimités* 24h/24 depuis et vers les DOM, la métropole et l'Europe** | | |
| Appels internationaux | | | | 1h vers fixe et mobile (Hors Madagascar, Comores et Seychelles) |
| SMS | Illimités* 24h/24 depuis et vers les DOM, la Métropole et l'Europe | | | |
| MMS | Illimités* 24h/24 depuis Mayotte vers les opérateurs de La Réunion, SFR Métropole, SFR Mayotte et Only Mayotte | | | |
| Internet | 500 Mo puis débit réduit | 30 Go puis débit réduit | 50 Go puis débit réduit | 100 Go puis débit réduit |
| Intraflotte | Inclus | | | |
| Avantages | Répondeur Premium / Conférence téléphonique | | | |

Les spécificités des offres mobiles :

- Les 2H d'appels inclus dans le forfait SFR Business Basic correspondent à un crédit de communication mensuel de 15,99€. Les communications sont décomptées à la seconde dès la première seconde au tarif de 0,13€/min. Hors numéros surtaxés, numéros satellite, numéros internationaux, roaming international.
- Appels illimités : hors numéros surtaxés et courts
- SMS/MMS interpersonnels illimités dans le cadre d'un usage privé non abusif. Hors SMS/MMS surtaxés et vers numéros satellite, SMS/MMS émis via automates et/ou dispositif automatique d'envoi.
- Internet depuis Mayotte, les DOM et l'Europe.

* Toute consommation en appels/SMS/MMS est réalisée dans la limite d'une utilisation non abusive et/ou frauduleuse. Sont considérées comme abusives les communications quelle que soit leur nature (voix, SMS, MMS) émises vers plus de 150 correspondants différents au cours d'un cycle de facturation et, de 3h de communications continues pour un appel.

** Europe : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France métropolitaine, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse

Débts du service internet et voies de recours


Débts de service internet

¹ Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p. 36).

Sous réserve de disposer d'un mobile compatible et d'être en zone de couverture (carte disponible sur le site sfr.re).

| Technologies (accessibles dans les villes déployées) | « Débit maximal estimé de téléchargement descendant » | « Débit maximal estimé de téléchargement ascendant » |
|--|---|--|
| 4G Max | Jusqu'à 783 Mbits/s | Jusqu'à 131 Mbits/s |
| 4G+ | Jusqu'à 343 Mbits/s | Jusqu'à 131 Mbits/s |
| 4G | Jusqu'à 196 Mbits/s | Jusqu'à 75 Mbits/s |
| 3G+ | Jusqu'à 42 Mbits/s | Jusqu'à 5,8 Mbits/s |
| 3G | Jusqu'à 14,4 Mbits/s | Jusqu'à 2 Mbits/s |

Voies de recours

- **Le Service Clients** est disponible par téléphone au  (appel et service gratuit) ou à l'adresse suivante : SFR Service Client Mayotte - 21 Rue Pierre Aubert - CS 62001 - 97743 St Denis Cedex 9,
- **Le Service Consommateurs** : SFR Service Consommateurs Mayotte - 21 Rue Pierre Aubert - CS 62001 - 97743 St Denis Cedex 9,
- **Le Médiateur des Communications Electroniques** sur le site www.mediation-telecom.org en remplissant le formulaire en ligne.

Prix

| | SFR Business BASIC | SFR Business ACCESS | SFR Business ACCESS+ | SFR Business PERFORMANCE |
|-------------------------------|--------------------|---------------------|----------------------|--------------------------|
| Type de forfait | Forfait bloqué | Forfait non bloqué | | |
| Tarif avec ou sans engagement | 15,99€ | 29,99€ | 44,99€ | 59,99€ |

Détails des autres tarifs disponibles dans la Fiche d'Information Standardisée (FIS) et le Guide Des Tarifs (GDT) sur sfr.yt rubrique « Tarifs et conditions ».

Durée, renouvellement et résiliation

Durée d'engagement et renouvellement :

L'offre avec mobile est souscrite pour une durée indéterminée avec une durée initiale d'engagement de 24 mois. L'offre sans mobile est sans engagement.

Résiliation

Offre sans engagement : Le Client peut résilier à tout moment avec un préavis de 10 jours le Contrat en adressant une lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse du Service Client (voir adresse ci-dessus).

En cas de résiliation de la ligne avant le terme de l'engagement (hors motifs légitimes), le Client est redevable des mois d'abonnement restant à courir jusqu'à la fin de cette période.

L'ensemble des motifs légitimes de résiliation sans frais est présenté dans les CGV à l'article « résiliation ».

Il est précisé qu'en cas de résiliation sans frais au sens de l'article L224-34 du code de la consommation, le Client reste redevable d'une indemnité de 1/24ème de la subvention accordée par mois restants dus.


En cas de résiliation avant le 12ème mois pour un engagement de 24 mois, le Client reste redevable des mois d'abonnement restant à courir jusqu'à la fin du 12ème mois auxquels s'ajoute le quart des sommes dues à compter du 13ème mois jusqu'à l'échéance contractuelle.

En cas de résiliation entre le 12ème et 24ème mois d'engagement, le Client reste redevable d'un quart des sommes restant dues jusqu'à l'échéance contractuelle.

La résiliation des options n'entraîne pas la résiliation de l'abonnement principal. A contrario, la résiliation de l'abonnement principal entraîne la résiliation des options.

Caractéristiques à l'attention des utilisateurs finaux handicapés

SFR en partenariat avec HandiCapZero propose un dispositif adapté permettant de recevoir gratuitement les informations suivantes en braille ou en caractère agrandis :

- Votre facture, en appelant votre Service Client SFR au  (appel et service gratuit) qui transmettra la demande à son partenaire afin qu'elle soit adressée au client dans le format souhaité ;
- Les guides et conditions générales des offres fixe, internet et mobile, en les commandant via le site web <https://www.handicapzero.org/telephonie/sfr-reunion> ou en appelant le partenaire de SFR au 0800 39 39 51

(service et appel gratuit. Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 heure Métropole.)

SFR, en partenariat avec RogerVoice, permet également de passer des appels téléphoniques traduits adaptés à votre handicap et de bénéficier, avec l'application mobile RogerVoice, d'une heure de communication par mois offerte. Le service est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 19h (heure Métropole et hors jours fériés). Plus d'informations sur le site <https://www.sfr.yt/handicap>

Autres informations utiles

Durée d'engagement et renouvellement :

- Les CGV, le Récapitulatif Contractuel et la Fiche d'Information Standardisée (FIS) forment le contrat de services.